



128165 - Celui qui commence les tarawih est il tenu de les mener jusqu'à leur terme?

question

Le musulman qui commence les tarawih est il tenu de les poursuivre jusqu'à la fin ou peut il les interrompre quand il e veut pour s'en aller?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nul doute que les tarawih constituent une sunna surérogatoire à faire au cours des nuits du Ramadan. Il en est de même des prières nocturnes, de la prière de l'aurore et des prières à faire immédiatement au sortir des prières obligatoires. Toutes ces prières sont surérogatoires; on peut les faire ou s'en abstenir mais il est préférable de les faire. Si on commence les tarawih avec l'imam puis préfère s'en aller avant leur fin, il n' y a pas de mal à le faire. Cependant il est préférable de rester avec l'imam jusqu'à la fin de la prière car on sera alors rétribué comme quelqu'un qui aura prié toute la nuit conformément à la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): **Celui qui prie avec l'imam jusqu'à la fin sera récompensé comme quelqu'un qui aura prié toute la nuit.** Aussi celui qui reste avec l'imam jusqu'à la fin de la prière aura le même mérite que celui qui aura passé toute la nuit en prière. S'il s'en va après avoir prié quelques rakaa avec l'imam, il n' y a pas de mal, aucun inconvénient car c'est une prière surérogatoire.» Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Bazy (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde)